

# « La coopération, ça sert à construire du collectif »

causerie au café coopératif « L'inédit » de Montpellier

22 juin 2006

Jacques Prades

CERISES

Université de Toulouse 2-Le Mirail

prades@univ-tlse2.fr

Le renouveau de la coopération en France est sensible.

Cependant, le mouvement reste moins affirmé qu'en Espagne ou en Italie et moins tonique qu'au début du siècle en France.

Peut-on expliquer ces différences ? La neutralité politique revendiquée lors des premiers congrès de la coopération puis les positions prises durant la période de Vichy peuvent déjà être un premier élément d'explication. Le fait que la coopération soit surtout, en France, la réponse à une situation négative (dépôt de bilan, manque de repreneur, etc) est certainement un deuxième élément. Le cadre culturel individualiste des français peut être avancé comme un troisième élément d'explication. Sans renier ces explications partielles, nous voudrions proposer une autre piste.

Il s'agira de montrer que le mouvement coopératif français n'a pas su montrer et valoriser que la coopération servait surtout à "produire du collectif".

Après avoir montré pourquoi nous étions davantage que les autres pris en défaut sur cette question, nous monterons que ceci explique que les coopératives se soient principalement concentrées sur deux stratégies : la défense des plus vulnérables et la niche économique.

Mais cela ne suffit pas pour produire du collectif.

La communication poursuivra par quelques pistes de travail aller dans le sens d'une rediscussion du concept de "propriété collective" en vogue au 19<sup>ème</sup> siècle.

La coopération française connaît un essor croissant.

Cependant, comparé à l'Italie et à l'Espagne, la France accuse un retard certain.

A titre d'illustration, le nombre de coopérateur du seul groupe Mondragon au Pays Basque espagnol est l'équivalent du nombre total de coopérateurs des SCOP en France (un peu plus de 35 000 dont 60 % sont des coopérateurs). On compte pour l'Italie environ 15 000 coopératives fédérées à la Légacoop (18 000 pour la Confcoopératives et 6000 pour la troisième) contre moins de 2 000 SCOP en France, soit moins de 5% .

Comment expliquer ces différences ?

Un premier argument repose sur la neutralité politique revendiquée par les premiers congrès de la coopération. Cette prise de position n'a pas été suivie dans un pays comme l'Italie puisque la Confcoopérative a été créée sous Mussolini pour contrer la Légacoop, dite la « rouge ». Par ailleurs, pour prendre le seul cas de Mondragon, le financement de la langue basque a été une permanence du groupe qui immédiatement l'a positionné politiquement contre le pouvoir franquiste. Cette position française aurait pu être moins lourde, bien qu'elle perdait ce qui fait l'authenticité des entreprises sociales, si elle n'avait pas été accompagnée de prises de position politique, sous Vichy, douteuse. Et de fait, c'est après la guerre que le mouvement coopératif français s'est effondré.

Une deuxième raison est que la coopération est présentée en France comme l'ultime solution quand rien ne va plus : soit parce qu'un mouvement de restructuration industrielle casse la dynamique d'un groupe, soit qu'un mouvement de grève entraîne un dépôt du bilan, soit encore que l'entrepreneur n'ait pas de descendant. Un autre cas est celui des coopératives d'activité qui peuvent être lues comme un dispositif destiné à des entrepreneurs pas « tout à fait encore formés ». On peut certes discuter ces affirmations mais rien ne contredit

le fait que le mouvement coopératif ne se présente pas de manière positive. Le troisième argument est le cadre culturel individualiste de la France est un frein à la propriété collective. Inutile d'aller chercher très loin cette différence de la France, lorsqu'on proclame que la liberté des uns s'arrête là ou démarre celle des autres. Curieuse définition de la liberté.

Ces explications sont toutes partiellement vraies pour expliquer cette situation française. Mon hypothèse est que nous avons, en France, une vision particulière du collectif. Avant de revenir sur cette vision, on peut en trouver la cause dans la sacralisation de l'Etat pour deux raisons complémentaires. La première est que l'Etat est parvenu au même résultat que celui des firmes lucratives, c'est-à-dire une dépossession de l'individu de ses propres capacités, pour l'enfermer dans un assistanat généralisé. Devant ce ligotement, il n'a pas eu de mal à usurper la figure du collectif. Il a spolié toutes les formes possible du collectif au profit d'un seul modèle, l'Etat providence. Comme il a parfaitement bien rempli sa mission jusqu'à ces vingt cinq dernières années, et c'est là la grosse différence avec nos voisins, il n'y avait pas de quoi lui contester sa suprématie. C'est de cela dont souffre le mouvement coopératif français.

Du coup, ce mouvement coopératif s'est réfugié là où il lui restait une petite place pour exister :

- la première est la défense d'une certaine forme d'oppression, le droit à l'initiative des travailleurs ayant perdu leur patron, des salariés victimes d'une mauvaise gestion ou de jeunes qui cherchent à devenir des entrepreneurs sociaux. Cette stratégie pourrait paraître conforme à la formule de H.Desroches selon lequel « l'économie sociale serait fille de la nécessité ». Mais dès lors que cette situation ne naît pas des coopérateurs eux-mêmes mais initiés par l'Etat, on bascule vite vers une économie palliative qui ne coûte rien à l'Etat, une infirmerie du libéralisme.
- la deuxième stratégie est celle de la niche économique. Le cas du Crédit Agricole est exemplaire. Née d'une politique des pouvoirs publics, la banque des agriculteurs a su concilier une implantation locale et régionale et le développement d'une banque cotée en bourse.

Mais l'étude empirique de cas d'économie sociale nous enseigne autre-chose : les situations réussies proviennent de la capacité à se prendre en charge à partir d'un projet collectif. Et pour que cette capacité soit partagée, il faut qu'elle soit portée par un projet ou une utopie philosophique. D'où la question posée maintenant : comment créer du collectif ?

Puisque nous ne sommes pas dans un lieu institutionnel, que la demande que vous m'avez faite est assez large, je vais prendre des risques (pour vous bien-sûr qui cherchait à créer un lieu collectif !) en reprenant une réflexion sur laquelle je m'étais engagé il y a des années puis que j'ai laissé en friche.

Cette réflexion tournait autour de la question suivante : comment faire pour créer du collectif ?

Pour y répondre, je vais faire un détour par la psychothérapie institutionnelle qui n'est pas ma spécialité, vous le savez... Je vais dire quelques mots très rapides sur elle, mais je voudrais quelques indulgences parce que j'utilise ces propos comme source d'imagination plutôt que comme arguments. Puis j'essaierai de

les appliquer à la question qui nous occupe ici, « la coopération » au sens économique du terme et je terminerai par des considérations plus communes pour nous, nous français, vis-à-vis de la coopération.

J'ai connu ce mouvement par les travaux de l'anti-psychiatrie de Laing et Cooper dans les années soixante-dix. Ils rapprochaient, au point de les confondre, l'aliénation sociale et l'aliénation mentale. Quand on fréquente les militants de l'économie sociale aujourd'hui et quand on voit la distance qui les sépare d'interprétations relevant de l'inconscient qu'ils renvoient sans autre forme de procès à l'individualisme nombriliste, on mesure la dégradation de la pensée ces trente dernières années ! Le collage des deux notions paraît néanmoins aujourd'hui hasardeux bien que très heuristique. Il est heuristique parce qu'il prend des positions extrêmes et en matière cognitive, c'est souvent une méthode intéressante. Ce dont je suis de plus en plus persuadé, c'est d'une part que la lecture de la folie peut beaucoup nous enseigner, d'autre part, qu'on passe très vite de l'une à l'autre par l'exclusion sociale. L'exclusion sociale est donc le principal vecteur de ce passage et vous comprendrez pourquoi, engagé dans ce mouvement de l'économie sociale, cette question m'intéresse. Au-delà de ce qu'on peut penser de ce courant de l'anti-psychiatrie popularisé par G.Deleuze et F.Guattari autour de l'ouvrage culte de ces années-là, « L'anti-oedipe », j'en suis arrivé à Jean Oury et la clinique La Borde. Et ce n'est que très récemment que j'ai renoué avec ces réflexions en lisant le très bel ouvrage de J. Oury et M. Depusset<sup>1</sup>. Cette parabole évoquée par le psychiatre catalan François Tosquelles en regardant les fous assis au soleil à l'entrée du château de La Borde, « des colis en souffrance » dit Oury<sup>2</sup>, a été le déclic pour reprendre en pointillé ce travail et l'appliquer à la question que nous avons à traiter ce soir. Je vous livrerai ce soir quelques petites pistes de ce débat.

## **I QUELQUES REPERES**

Je voudrais d'abord vous faire partager ce propos préliminaire de F. Tosquelles : « La qualité essentielle de l'homme, c'est d'être fou. Et que tout le problème, c'est de savoir comment il soigne sa folie. Si vous n'étiez pas fou, comment voulez-vous que quelqu'un soit amoureux de vous ? Et que les fous que l'on met dans les asiles psychiatriques, ce sont des types qui ratent leur folie. L'essentiel de l'homme, c'est de réussir sa folie ».

Qu'est-ce que veut dire « réussir sa folie » ? c'est se risquer là où il n'y a pas uniformisation économique ou normalisation étatique, sortir du troupeau qu'évoquait Nietzsche, c'est produire quelque-chose de l'intermédiaire, du milieu, de l'intersection, du doute, de l'interstice. Mais pour produire du collectif dans un monde individualiste, il faut jouer avec une certaine forme de schizophrénie, un monde où nous sommes plongés dans une solitude intense lié à la vénération de la compétition et, par moment, où nous nous raccrochons à des collectifs de fortune, pour de nouveau sombrer dans la solitude. La course à l'argent est à la fois le mobile et le vecteur de l'individualisme. L'individualisme isole tellement les hommes qu'on dirait qu'ils sont détachés de l'histoire et c'est

---

<sup>1</sup> «A quelle heure passe le train... conversations sur la folie ? » Calmann-Lévy 2003

<sup>2</sup> Le collectif, Le séminaire de Saint-Anne, champ social éditions 2005

en ce sens que cet individu isolé est un peu schizophrène, c'est-à-dire qu'il « perd tout rapport avec les évidences, qu'il n'a plus de rapport à son histoire ». « L'aliénation, nous dit Tosquelles, c'est dépendre de quelque-chose qui est hors de soi ». Appliqué au sujet des sciences sociales qui nous intéresse, on dirait que l'aliénation, c'est dépendre de choses qui ne nous appartiennent plus, comme cet objet que l'on nomme « la mondialisation » ou « la technoscience », c'est le sentiment d'être dépourvu de toute prise sur le réel..

Pour réussir sa folie, il faut donc créer du collectif, car en créant du collectif, on résiste à l'uniformisation de la mondialisation et de la technoscience.

### **1. Pour faire du collectif, il faut résister mais pas militer**

Pour faire du collectif, il faut résister au mouvement qui nous conduit à l'individualisation. Donc, on ne crée pas du collectif si on n'a pas quelque part quelque-chose de l'ordre du refus, de la contestation ou de l'opposition, quelque-chose qui ne va pas. Résister, cela ne veut pas nécessairement dire qu'il faut frapper le pavé tous les samedis matin dans des manifestations traine-savatte, c'est s'organiser une vie à soi, un mode de vie de résistance, et une certaine façon de ne pas participer au monde en créant des résistances, des « choses collectives ». C'est aussi participer à sa manière à la construction d'un autre monde. F.Tosquelles a participé au mouvement de la mutuelle étudiante dans les années soixante (« A quelle heure » p 206). En revanche, résister ne veut pas dire militer. Il ne faut pas être un militant, car un militant, il sait ! Son problème, c'est d'abord de « prendre » la parole (c'est-à-dire une prise de pouvoir), c'est ensuite de pédagogiser le savoir (c'est-à-dire signifier qu'on fait le bien), c'est enfin de faire du réseau (ce qui est le contraire du collectif !). C'est normal puisque ce qui intéresse le militant, c'est de produire de l'adhésion ! On objectera que dans les groupes gauchistes militants des années soixante-dix, il y avait du collectif. Ce n'est pas tout à fait vrai. Dès que les groupes devenaient numériquement supérieurs à deux, vous le savez, ils scissionnaient ! Pourquoi faisaient-ils des scissions ? Cette question est importante. Parce qu'ils voulaient des groupes homogènes. Or, ce que nous apprend Tosquelles sur l'idée du collectif, c'est qu'on doit veiller à fabriquer de l'hétérogène.

### **2. Fabriquer de l'hétérogène**

La société individualiste pour exister en tant que société doit produire de l'homogène, de la masse, de la reproduction en série: elle le fait par la télévision, par l'école, par les biens de consommation, etc.

Or, c'est de la diversité que naît le collectif. Diversité dans les lieux qui ne doivent pas être homogènes. « L'ambiance de la cuisine doit être différente de l'ambiance du bar, ou d'un bureau médical, ou du jardin » (Le collectif, p 123). Mais aussi diversité dans les statuts et les fonctions. J. Oury dit à plusieurs reprises dans ses séminaires que pour faire un groupe, « dix psychologues diplômés sont moins efficaces qu'un psychologue plus une femme de ménage, plus un cuisinier, plus un jardinier, plus un schizophrène, plus un médecin-chef, plus un raton-laveur » (Le collectif p 57). Et ces groupes, il les appelle des

« constellations ». C'est joli, une constellation...C'est cette terminologie que nous avons choisi pour former des groupes de travail sur le contrat de Plaine Commune. A partir d'un programme de travail, nous essayons de faire participer la plus grande majorité de structures avec plus ou moins de distance vis à vis de l'axe central.

Mais fabriquer de l'hétérogène ne signifie pas fabriquer des spécialités, des carrés, des citadelles. Quand elles existent, il faut relier les citadelles. Créer des ponts, des passerelles entre les lieux, « la possibilité de passer d'un lieu à un autre » (le collectif, p17). Et là se créent de nouvelles relations qui peuvent mettre en question la hiérarchie. Pourquoi ? parce qu'un groupe où une relation de pouvoir domine tout le reste, c'est un groupe où certains membres ont peur, la peur d'être noté, alors rien ne se passe. Il y a dans ce mouvement, une essence libertaire (A quelle heure, p 144).

### **3. La psychothérapie institutionnelle est d'essence libertaire**

Comment faut-il interpréter cela ? Je pourrais aboutir à ce résultat de deux manières différentes : premièrement, méfions-nous des corps intermédiaires, des chambres de représentation, des appareils bureaucratiques tout autant que du marché. Il faut autant se méfier de ceux qui représentent, de ceux qui parlent au nom des autres, de ceux qui sont les élus, dès lors que le porte-parole n'est pas librement révocable, à tout moment. J. Oury évoque souvent cette question, même s'il est agacé par les soixante-huitards qui ont assiégé à une certaine époque la clinique la Borde. Mais il avait également une grande méfiance de l'Etat. Deuxièmement, les figures de ce mouvement étaient davantage Heidegger ou Lacan que Althusser ou Freud. Rappelons-nous que les maîtres de ce qui nous anime sont plus Proudhon que Marx, le ni-nisme des personalistes plutôt que Léon Blum ou Kroutchev. Je crois que tout cela est difficile à expliquer parce que ce dont il s'agit ne relève pas d'une idéologie. C'est ce qui m'avait rendu la tâche difficile lorsque j'avais travaillé sur Mondragon. Il s'agit plutôt d'une posture. Cette posture, ce n'est pas une idéologie, ce n'est pas un Parti, c'est une forme d'étonnement à ce qui advient.

### **4. Il faut être « étonné »**

Pour faire du collectif, il faut au contraire apprendre des autres, il faut écouter, il faut être « étonné » comme dit Tosquelles. Il ajoute qu'un psychiatre qui n'a pas compris qu'il se soignait avec un psychotique, il faut qu'il retourne chez lui, qu'il arrête de faire ce métier. Je crois que c'est la même chose avec tout collectif. Qu'est-ce qui fait cet étonnement, cette posture ? C'est la capacité de pouvoir choisir, d'être libre. Et pour être libre, il faut être seul avec soi-même. C'est étonnant de dire que pour faire du collectif, il faut savoir être seul ! Choisir d'être seul, c'est la plus belle force pour créer du collectif. Pourquoi ? Parce que c'est le premier moment de la désaliénation, où l'on tente par le désir de ne pas dépendre de quelque chose d'autre. Donc pour faire du collectif, il faut aimer la solitude, pas celle qui est imposée, bien-sûr par un manque de travail ou un manque de socialisation. La solitude, telle qu'elle est choisie. C'est à partir de là qu'on peut choisir « son collectif ».

## **5. Pour faire du collectif , il faut choisir son collectif**

Cette question du choix se pose aussi pour le collectif à deux niveaux : tout d'abord, car très souvent les personnes vont vers le collectif lorsqu'elles n'ont pas pu faire autrement, lorsqu'elles sont en échec. Or, entreprendre dans le collectif est plus difficile que faire seul. Ensuite, parce qu'il faut que le collectif émane d'une libre association, pas de quelque-chose d'imposé, d'une communauté de terroir ou de famille qui ne sont pas des appartenances choisies. Faire groupe, c'est choisir son collectif.

## **II POURQUOI TOUT CELA EST IMPORTANT POUR LE SUJET DE LA COOPERATION ?**

Levons préalablement un postulat selon lequel un statut juridique garantirait une fidélité à des idéaux. C'est de cette croyance qu'est née le népotisme de certaines structures coopératives françaises, il a quelques décennies, qui les fera mourir. Ce qu'il faut comprendre, c'est que le statut coopératif est extrêmement varié dans le monde et même en France. Il va même jusqu'à remettre parfois en cause les principes sacro-saints comme « un homme, une voix » ou les règles de partage des excédents (par des possibilités de pondération d'ancienneté dans le premier cas ou par des règles de réévaluation des parts sociales dans le deuxième cas ). Il ne faut donc pas se demander si le statut juridique garantit l'authenticité d'un projet mais plutôt se dire que contrairement à l'entreprise privée lucrative ou l'entreprise publique qui impose la même recherche du gain et donc le même comportement de Tokyo à Madrid ou qui fait que le formalisme l'emporte sur le sens et la signification des choses, le statut coopératif n'est pas figé et ouvre un large champ de possibles, pourvu qu'il soit collectif. Mais cette extrême variété des situations présente aussi un danger... de dérives. Pour sérier ces situations, on peut convenir que toutes ces expériences oscillent entre deux façons extrêmes de créer des coopératives.

La première est de mettre en place une structure commune afin d'abaisser les coûts individuels des activités de chaque coopérateur. Chaque coopérateur tire ainsi individuellement profit de la structure collective; les coopératives viticoles françaises ou les coopératives d'activité sont plutôt de ce type. Il ressort généralement de ce type d'approche une dualisation des activités économiques : « nous produisons de la même manière que les autres mais nous répartissons différemment » entend-on dire dans le milieu coopératif français. Une telle affirmation est évidemment sujette à caution. Une variante de cette première approche, très active dans le milieu des SCOP, est de présenter la coopération comme un plan de sauvetage d'entreprise en difficulté ou en mal de repreneur. Une autre variante, particulièrement dans le logement, est de présenter le logement collectif comme un parcours vers le logement privé et individuel.

Pour le dire en des termes proches de la théorie économique des clubs, les agents se réunissent pour faire valoir un intérêt commun s'ils anticipent individuellement que le coût d'opportunité consécutif à un refus est plus élevé que le coût total par personne.

La seconde approche est inverse : elle contribue à l'accroissement de la valeur ajoutée d'une structure commune à partir de la mise en commun d'apports individuels. Dans ce cas, la structure collective s'enrichit des apports individuels.

Le tout est supérieur à la somme des parties. En aucun cas, il s'agit de dire dans cette deuxième situation que l'individu se soumet, se soustrait ou se fond dans le collectif mais bien plutôt qu'il tire avantage de ce que le collectif grossisse. La liberté des uns commence lorsqu'elle rencontre celle des autres, pour paraphraser à l'envers la Déclaration des droits de l'homme qui vénère l'individualisme. En rencontrant celle des autres, le groupe dépasse l'histoire qui s'imposait à l'individu isolé. Pour que l'histoire ne s'impose pas à l'individu, il faut que le collectif des hommes s'organise pour faire l'histoire.

Le collectif, c'est donc produire de l'hétérogène, créer des ponts entre les statuts, les espaces d'instanciation, à partir d'un mouvement de refus du monde, loin des espaces de l'idéologie militante.

### **III POURQUOI LA COOPERATION DOIT SERVIR A CONSTRUIRE DU COLLECTIF ?**

Parce que c'est la seule manière d'éviter à la coopération qu'elle devienne seulement une stratégie d'entreprises qui tend à éviter le caractère apatride des firmes qui nuit au territoire (les caisses locales et régionales du crédit Agricole) et la possibilité de financer sa stratégie grâce aux opérations boursières (Crédit Agricole SA). En fait, la coopération, version Crédit Agricole, est une stratégie d'entreprises qui a perdu toute utopie sociale. La coopération sert à construire du collectif parce qu'elle crée de la propriété collective qui ne se fonde pas sur les économies d'échelle, ni sur celle de la bureaucratie.

Pourquoi cette question de la propriété a à voir avec l'utopie sociale ?

Si la question de la « propriété collective » hante tout le XIXe siècle, tout se passe comme si deux grandes problématiques avaient ensuite balayé ce débat de la place publique. D'une part, dans les pays de l'Est, le concept de « propriété collective » a été recouvert par la réalité de la propriété étatique. Même lorsque les coopératives étaient vantées comme des modèles d'autogestion comme en Yougoslavie, la bureaucratie dirigeante en vidait la substance. De sorte qu'au fur et à mesure de la déliquescence des régimes totalitaires, ce débat a été complètement éclipsé, au point qu'on en vient à penser aujourd'hui que tout ce qui est « collectif » relève du sacrifice. D'autre part, plus le capitalisme de l'Ouest prenait des formes monopolistiques et plus l'accent était porté sur la concentration du pouvoir financier. Les thèses de R. Hilferding, mesurant le pouvoir des groupes industriels par les liens financiers entre la maison-mère et ses filiales, a pris de plus en plus d'importance dans les années soixante pour montrer le nouveau visage de la propriété financière<sup>3</sup>. L'épisode des nationalisations en France a montré que la propriété juridique des entreprises n'avait qu'une relation très indirecte avec l'exercice du pouvoir, de sorte que le débat s'est effiloché et que les plus fidèles défenseurs eurent quelques réserves. Chacun à leur manière, ces deux débats ont mis l'accent sur la concentration du capital. Du coup, la seule contre-offensive a été « Small is beautiful » : le micro-crédit, la micro-activité, la micro entreprise, le local et les circuits courts. Et ce n'est pas satisfaisant. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les processus singuliers d'agglomération d'activités et d'entreprises sociales.

Devant ce qu'il faudrait presque nommer « une conspiration du silence », la

---

<sup>3</sup> On doit à François Morin (1974) d'avoir, en France, ouvert et approfondit cette voie.

propriété collective est maintenant à réinterroger parce que de tous côtés une réponse de ce type est appelée. Regardons : des millions de gens sont exclus des villes en raison d'une explosion du prix du foncier, accéléré en France par les politiques de défiscalisation d'acquisition immobilière individuelle. En cinq ans, l'Etat français a cédé plus de 50 milliards d'euros de baisses d'impôts, équivalent de dix ans du budget total de la politique du logement<sup>4</sup>. Des entreprises nomades, dirigées par des propriétaires avides de retour sur investissement, vident les territoires en faisant du chantage aux plus offrants dans la misère sociale. Une évolution technologique sans précédent nous asservit à des systèmes techniques propriétérisés de plus en plus sophistiqués dont nous sommes tous prisonniers. Des garanties sur les intérêts des crédits écartent une masse d'exclus du droit à l'initiative. La dégradation de la planète est sans commune mesure car, n'ayant pas de propriétaire, aucune collectivité n'en est responsable.

Il faut donc inciter à une réflexion sur les différentes formes de propriété collective réellement existante des biens d'usage comme des biens de production parce que c'est la façon dont les hommes ont pris en charge collectivement leur destin, même si l'histoire n'a pas toujours souri à ces initiatives. Mais au-delà de cette réflexion, il vise à une réhabilitation de la possession collective<sup>5</sup>.

La propriété collective n'est pas la somme des propriétés individuelles de membres. Par exemple, une co-propriété de biens immobiliers n'est que la réunion de propriétaires défendant leurs propres intérêts. La propriété collective n'est pas non plus une personne morale, comme une entreprise ou un kolkhoze. La propriété collective ne peut pas être assimilable enfin à la propriété étatique. Dans ce cas, elle est spoliée par la bureaucratie qui inévitablement en gère l'activité.

La propriété collective est plutôt le produit volontaire de membres divers, en chair et en os, qui s'organisent pour créer une communauté de projets. Celle-ci porte sur l'activité de production, de consommation ou de répartition mais aussi sur le crédit, l'habitat ou sur la propriété régionale. Elle se constitue à partir d'initiatives de base et d'accords volontaires. Pour chaque projet, il y a des tailles maximales, même si elles sont variables et qu'elles ne puissent pas faire l'objet d'un consensus général. Elle cherche à dépasser l'inégalité d'appropriation du surplus économique par un propriétaire individuel (particulier, entreprise ou Etat). Elle poursuit une finalité collective qui se déplace dans le temps mais dont le fil conducteur est de compter sur ses propres forces, une sorte d'« autonomie solidaire ».

#### **IV MAIS QU'EST-CE QU'ELLE FOUT LA FRANCE ?**

Je reprend ici une interrogation de J. Oury qui se demande : « mais qu'est-ce que je fous encore ici ? » à 82 ans, toujours avec ses fous. C'est que quelque part, il doit aimer les fous, il doit se sentir bien parmi eux, avec humilité. De manière opposée, la France aussi doit se sentir bien dans cette assurance qu'elle a d'elle-même, son exception culturelle, son arrogance à l'égard des autres, cette sureté de l'énarchie, cette vanité de l'Etat et ses multiples réalisations dans l'uniformité

<sup>4</sup> L. Maurin, « Logement : l'hypocrisie des pleurs et des discours », Le Monde, 7 septembre 2005

<sup>5</sup> Comme le disait K. Marx, « la seule partie de la soi-disant richesse nationale qui entre réellement dans la possession collective des peuples modernes, c'est leur dette publique ». Le Capital, Livre 1, t 3 p 196 Edit. sociales.

des espaces, sa marque de fabrique « made in France », comprenez « ici on fabrique du moyen », l'orgueil en plus. Alors qu'est-ce qu'elle fout la France ?